

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 6 JUILLET 2021

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2021

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2021

#### **1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon**

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Nomination du maire suppléant
- 1.3 Confirmation de Richard Joyal au poste de directeur général
- 1.4 Confirmation de Stéphanie Labrie au poste d'adjointe au greffe
- 1.5 Octroi de mandat – RCGT rapport financier 2021
- 1.6 Adoption des amendements budgétaires
- 1.7 Adoption du règlement 487-21-1 – Délégation de pouvoir
- 1.8 Adoption du règlement 726-21-1 – Gestion contractuelle
- 1.9 Autorisation de paiement – Évaluateurs agréés LBP
- 1.10 Correspondance

#### **2. Commission de la sécurité publique et civile – Marie-Eve Brin**

- 2.1 Rapport de la présidente
- 2.2 Amendement de la résolution 20-12-397 – Adoption du plan de sécurité civile
- 2.3 Embauche – pompier
- 2.4 Correspondance
  - a) Merci d'accroître la sécurité de la Ville
  - b) Vitesse excessive récurrente
  - c) Rapport annuel 2020-2021 – Comité de sécurité publique

#### **3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Eve Brin**

- 3.1 Rapport de la présidente
- 3.2 Non-adjudication du contrat – Déficience à l'usine de filtration - bed20210427
- 3.3 Autorisation de paiement – Schneider Electric Systems Canada Inc.
- 3.4 Autorisation de paiement - GMS
- 3.5 Correspondance

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

#### **4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac**

- 4.1 Rapport de la présidente
- 4.2 Autorisation de tenue de représentation théâtrale « Réguines et fantômes »
- 4.3 Autorisation de contribution – Fondation Claude De Serres 2021
- 4.4 Autorisation de paiement – Les Systèmes modulaires LR4 Inc.
- 4.5 Correspondance
  - a) Non renouvellement - entente aréna – Saint-Georges de Clarenceville
  - b) Non renouvellement – entente aréna – Henryville
  - c) 23<sup>e</sup> semaine des bibliothèques publiques du Québec
  - d) Brome-Missisquoi met de l'avant les talents et commerces locaux

#### **5. Commission de l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi – Chantal Fontaine**

- 5.1 Rapport de la présidente
- 5.2 Correspondance

#### **6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac**

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Correspondance
  - a) Procès-verbaux RIMGB du 11 et 18 mai

#### **7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine**

- 7.1 Rapport de la présidente
- 7.2 Demande de PIIA – 69, rue Rivière – remplacement de toiture de tôle pour revêtement de bardeau d'asphalte
- 7.3 Demande de PIIA – 163, rue Rivière – remplacement de revêtement extérieur
- 7.4 Demande de PIIA – 18-20, rue Rivière – remplacement de revêtement extérieur
- 7.5 Demande de PIIA – 60, rue Principale – remplacement de moulure au 2<sup>e</sup> étage
- 7.6 Demande de PIIA – 156, rue Rivière – remplacement de revêtement extérieur
- 7.7 Demande d'approbation préliminaire – Résidences Bedford
- 7.8 Demande de modification du règlement de zonage # 699-11 – visant le 162, rue de l'Église
- 7.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 736
- 7.10 Correspondance
  - a) Guide d'application - règlement sur la sécurité des piscines résidentielles
  - b) Registre des permis
  - c) PV CCU

#### **8. Commission des travaux publics – Daniel Audette**

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Autorisation de paiement – Denexco
- 8.3 Autorisation de paiement – Garage Lague Ltée.
- 8.4 Correspondance

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

En séance  
tenante

**9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

**Varia**

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi 6 juillet 2021, à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Chantal Fontaine	Normand Déragon
Marie-Ève Brin	Mona Beulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier et Stéphanie Labrie, adjointe au greffe

21-07-220

**Ouverture de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil ouvre la séance

ADOPTÉE

21-07-221

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte l'ordre du jour en y ajoutant le point suivant :

- Autorisation de procéder à un évènement sur le terrain de l'Exposition de type « Rallye »
- Autorisation de commandite – Bedford Cruise-In
- Autorisation de passage sur le réseau routier du territoire de la Ville de Bedford

ADOPTÉE

21-07-222

**Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié jeudi le 1<sup>er</sup> juillet sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Aucune question n'a été reçue.

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

Monsieur Yves Levesque, Maire, souligne le décès de Monsieur Georges Dinarzo ayant œuvré à titre de Directeur des travaux publics pour la Ville de Bedford durant 33 ans.

- 21-07-223      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2021**
- Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas
- Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2021 tel que soumis.
- ADOPTÉE
- 
- 21-07-224      **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2021**
- Proposé par la conseillère Mona Beulac  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine
- Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021 tel que soumis.
- ADOPTÉE
- 
- 21-07-225      **Nomination de la mairesse suppléante**
- Que ce conseil désigne à compter du 6 juillet 2021 la conseillère Mona Beulac à titre de mairesse suppléante de la ville de Bedford pour un terme de 4 mois, se terminant le 6 novembre 2021.
- Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- ADOPTÉE
- 
- 21-07-226      **Confirmation de Monsieur Richard Joyal au poste de Directeur général et secrétaire - trésorier**
- Considérant l'embauche de Monsieur Richard Joyal à titre de Directeur général et secrétaire – trésorier et la fin de sa période de probation établie à 3 mois ;
- Considérant que sa période de 3 mois de probation est terminée depuis le 15 juin 2021 ;
- Considérant que Monsieur Richard Joyal a répondu aux attentes selon les critères et aux exigences du poste, et ce à l'entière satisfaction de la Ville.
- Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas
- Et résolu unanimement
- Que ce conseil confirme Monsieur Richard Joyal au poste de directeur général et secrétaire – trésorier tel que stipulé à son contrat d'embauche.
- ADOPTÉE

21-07-227

**Confirmation de Madame Stéphanie Labrie au poste d'adjointe au greffe**

Considérant l'embauche de Madame Stéphanie Labrie à titre d'adjointe au greffe et la fin de sa période de probation établie à 3 mois ;

Considérant que sa période de 3 mois de probation est terminée depuis le 8 juin 2021 ;

Considérant que Monsieur Richard Joyal, directeur général a complété l'évaluation de Madame Stéphanie Labrie durant la période de probation selon les critères et à la satisfaction de la Ville.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil confirme Madame Stéphanie Labrie à titre d'adjointe au greffe ainsi que l'ajustement de salaire à la fin de sa période de probation telle que stipulée à son contrat d'embauche.

ADOPTÉE

21-07-228

**Octroi d'un mandat à Raymond Chabot Grant Thornton – Exercice financier 2021**

Considérant l'offre de service soumise par la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour le mandat d'audit de l'exercice financier 2021.

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil mandate la firme RCGT pour la préparation des états financiers de l'année 2021 incluant les rapports d'audits complémentaires sur l'assainissement des eaux, l'eau potable ainsi que celui sur la collecte sélective des matières pour 2021, et ce, pour un montant de 18 175 \$ plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-229

**Adoption des amendements budgétaires au 30 juin 2021**

Considérant la liste des amendements budgétaires préparés par la trésorière adjointe suite à des besoins identifiés par l'administration au 30 juin 2021 ;

Considérant que le conseil a pris connaissance de ladite liste.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil procède à l'adoption, telle que déposée, la liste des amendements budgétaires, celle-ci étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Que ce conseil autorise la trésorière-adjointe à effectuer lesdits amendements budgétaires.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-230

**Adoption du règlement 487-21-1 modifiant certaines dispositions du règlement 487-17 concernant la délégation aux fonctionnaires désignés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la ville, de contrôle et de suivi budgétaire**

Considérant que le 1<sup>er</sup> juin 2021 l'avis de motion et le projet de règlement 487-21-1 modifiant certaines dispositions du règlement 487-17 concernant la délégation aux fonctionnaires désignés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la ville, de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville de Bedford.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte le règlement 487-21-1

ADOPTÉE

21-07-231

**Adoption du règlement 726-21-1 modifiant certaines dispositions du règlement 726-18 relatif à la gestion contractuelle**

Considérant que le 1<sup>er</sup> juin 2021 l'avis de motion et le projet de règlement 726-21-1 modifiant certaines dispositions du règlement 726-18 relatif à la gestion contractuelle ont été donnés en vertu de la résolution 21-06-185.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie Pier Tougas

Que ce conseil adopte le règlement 726-21-1

ADOPTÉE

21-07-232

**Autorisation de paiement – Évaluateurs agréés LBP**

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 9 298.03 \$ taxes incluses à Évaluateurs agréés LBP pour la mise à jour du rôle d'évaluation foncière pour la Ville de Bedford

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-233

**Amendement de la résolution 20-12-397 – Adoption du Plan de sécurité civile de la Ville de Bedford**

Considérant la résolution 20-12-397 adoptée par ce conseil le 1<sup>er</sup> décembre 2020 ;

Considérant que cette résolution adoptait le Plan de sécurité civile de la Ville, préparé par le directeur du Service Sécurité Incendie, assisté par le directeur général ;

Considérant que le poste de directeur général a été réattribué depuis ce temps ;

Considérant que monsieur Richard Joyal assure le poste de directeur général depuis le mois de mars 2020.

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil nomme son directeur général, monsieur Richard Joyal, coordonnateur aux mesures d'urgence et responsable de la mise à jour de la révision du plan de sécurité civile.

Que cette résolution amende toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

ADOPTÉE



21-07-234

**Embauche de Nicholas Desautels – pompier volontaire**

Considérant la réception d'une candidature pour agir à titre de pompier volontaire dans la brigade incendie de la Ville de Bedford de la part de Monsieur Nicholas Desautels ;

Considérant que la candidature est recommandée d'une part par l'Association des Pompiers Volontaires de Bedford ainsi que par le comité intermunicipal d'incendie ;

Considérant que le candidat est déjà formé par l'école nationale des pompiers et qu'il agissait à titre de pompier volontaire dans une autre municipalité ;

Considérant que le candidat est un résident de Bedford ;

Considérant que l'embauche sera conditionnelle à une période de probation de 6 mois supervisés par le Chef de la brigade incendie, M. Ralph Gilman ;

Considérant qu'un contrat de travail sera signé entre les parties ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil entérine l'embauche, tel que recommandé par le Chef de la brigade, de Monsieur Nicholas Desautels à titre de pompier volontaire pour le Service de sécurité incendie.

“ Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ”.

ADOPTÉE

21-07-235

**Non-adjudication d'un contrat pour la correction de déficiences à l'usine de filtration bed20210427**

Considérant que la Ville de Bedford a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux à l'usine de filtration ;

Considérant que deux (2) entreprises ont déposé une soumission conforme soit :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant de la soumission incluant les taxes</b>
ALLEN (entrepreneur général)	421 330,48 \$
CIMOTA inc.	643 745,03 \$

Considérant que le montant des soumissions dépasse largement l'estimation des coûts et le montant prévu au budget pour ce projet.

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

De ne pas adjuger le contrat pour la correction des déficiences à l'usine de filtration dans le cadre de l'appel d'offres BED20210427.

ADOPTÉE

21-07-236

**Autorisation de paiement – Schneider Electric Systems Canada Inc.**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 21 720.13 \$ taxes incluses à Schneider Electric Systems Canada Inc. pour la première modalité de paiement qui représente 40% sur réception de la commande/ contrat pour la migration des cartes du panneau électrique.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-237

**Autorisation de paiement – Facture Groupe Méga Service**

Considérant le besoin d'effectuer des travaux à l'usine de filtration ;

Considérant que le reconditionnement du moteur d'une pompe était nécessaire ;

Considérant que plusieurs étapes de reconditionnement ont dû être effectuées en atelier.

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 25 399.13 \$ taxes incluses à GMS pour les travaux effectués à l'usine de Filtration de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-238

**Autorisation de tenue de représentation théâtrale « Régines et fantômes » – Parc Adrien-Tougas**

Considérant la demande reçue afin de pouvoir procéder à deux représentations théâtrales ;

Considérant que développée par le Chemin des Cantons, en partenariat avec les Productions Traces et Souvenances, cette animation théâtrale a pour but d'animer et de mettre de l'avant les différents lieux qui composent cette route touristique. Le Chemin des Cantons est une des trois routes touristiques signalisées des Cantons-de-l'Est et inclus sept municipalités de Brome-Missisquoi ;

Considérant que ce projet a été rendu possible grâce au FARR Estrie et FARR Montérégie ;

Considérant que l'animation a été lancée en 2019 et mise en pause en 2020 ;

Considérant que ces représentations seront offertes gracieusement ;

Considérant que ces représentations sont prévues le 24 juillet 2021 à 11h et 14h, au Parc Adrien-Tougas, et pourront être tenues au Centre Georges-Perron en cas de pluie ;

21-07-238  
suite

Considérant que l'événement sera tenu dans les règles de la Santé Publique sous réservation en ligne, distanciation et barrière.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise la tenue de ces deux présentations théâtrales extérieures au Parc Adrien-Tougas ainsi qu'au Centre Georges-Perron en cas de pluie le 24 juillet 2021, et ce, aux conditions suivantes :

1. Cette autorisation est valide pour l'année 2021 seulement et peut être renouvelée sur présentation d'une demande ;
2. Pendant la période de pandémie du coronavirus, la tenue de ces spectacles ne pourra avoir lieu que si elle est explicitement autorisée par le gouvernement ;
3. Tous règlements municipaux applicables devront être respectés.

ADOPTÉE

21-07-239

**Autorisation de contribution – Fondation Claude De Serres 2021**

Considérant que la Fondation Claude De Serre sollicite la Ville de Bedford dans le cadre de leur levée de fonds annuelle ;

Considérant que notre dernière contribution à la levée de fond pour la Fondation Claude De Serres date de 2019.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accepte de verser la somme de 500 \$ à la Fondation Claude De Serre pour leur permettre d'acquérir, de renouveler et d'entretenir les équipements fournis à la population.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-240

**Autorisation de paiement – Les Systèmes modulaires LR4 Inc.**

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 9 140,51 \$ taxes incluses à Les Systèmes modulaires LR4 inc. pour les travaux d'éclairage effectués pour le deck-hockey.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-241

**Demande de PIIA – 69, rue Rivière – remplacement de toiture de tôle pour revêtement de bardeau d’asphalte**

Considérant la demande soumise pour un remplacement d’un revêtement de toiture de tôle pour du revêtement de bardeau d’asphalte ;

Considérant le nouveau bardeau sera de couleur noire, tel que la partie arrière du bâtiment.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, le remplacement du revêtement de tôle pour du bardeau d’asphalte de couleur noire.

ADOPTÉE

21-07-242

**Demande de PIIA – 163, rue Rivière – remplacement de revêtement extérieur**

Considérant la demande de permis déposée visant le remplacement du revêtement extérieur de la résidence ;

Considérant que le revêtement sera de vinyle de couleur bleu- marine ;

Considérant qu’il se trouve des moulures et fascias de qualité au 2<sup>e</sup> étage de la résidence.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, le remplacement du revêtement extérieur de la résidence pour y installer un revêtement de vinyle de couleur bleu- marine, à la condition que les moulures et fascias du 2<sup>e</sup> étage soient conservés.

ADOPTÉE

21-07-243

**Demande de PIIA – 18-20, rue Rivière – remplacement de revêtement extérieur**

Considérant la demande de permis déposée visant le remplacement du revêtement extérieur pour l’harmoniser avec le revêtement installé par le passé sur l’annexe latérale gauche du bâtiment ;

Considérant que le revêtement de l’ensemble du bâtiment sera de même nature et couleur que le revêtement sur l’annexe latérale gauche.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, le remplacement du revêtement du bâtiment pour un revêtement de même nature et couleur que l’annexe latérale gauche.

ADOPTÉE

21-07-244

**Demande de PIIA – 60, rue Principale – remplacement de moulure au 2<sup>e</sup> étage**

Considérant la demande visant à remplacer la moulure du 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble ;

Considérant que la moulure actuellement en place est de couleur blanche et défraîchie par le temps ;

Considérant que le demandeur prévoit l'installation d'une moulure de polyuréthane, de couleur blanche, plus facile d'entretien ;

Considérant que la moulure suivra le plan soumis de « Spectis Moulders inc. » modèle de pièce MD1763.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, le remplacement de la moulure pour une moulure de polyuréthane suivant le modèle MD1763 de « Spectis Moulders inc. »

ADOPTÉE

21-07-245

**Demande de PIIA – 156, rue Rivière – remplacement de revêtement extérieur**

Considérant la demande de permis déposée visant le remplacement de revêtement extérieur ;

Considérant que le revêtement extérieur projeté serait de type vinyle de couleur gris clair ;

Considérant que le revêtement extérieur actuel présente différentes largeurs sur la résidence, le garage attaché et la véranda avant.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que ce conseil municipal autorise, tel que demandé, le remplacement du revêtement extérieur pour du vinyle de couleur gris clair, à la condition que la largeur des lattes du revêtement remplacé soit uniforme partout sur le bâtiment.

ADOPTÉE

21-07-246

**Demande d'approbation préliminaire – Résidences Bedford**

Considérant la soumission par les Résidences Bedford afin d'agrandir leur immeuble ;

Considérant le projet requiert une modification des règlements d'urbanisme ;

Considérant que le projet est assujéti au règlement relatif au PIIA, et que la demande de permis devra faire l'objet d'une approbation du conseil municipal ;

Considérant les plans soumis, produit par le Groupe PDA architecte, daté du 25-03-2021 ;

Considérant que le demandeur demande une approbation préliminaire de son projet, avant d'aller plus loin dans la production de documents de professionnels.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de permis à venir, suivant les plans soumis. Le comité recommande également la modification réglementaire afin que le projet soit réalisable.

ADOPTÉE

21-07-247

**Demande de modification du règlement de zonage # 699-11 – visant le 162, rue de l'Église**

Considérant la réception d'une demande de modification du règlement de zonage # 699-11 ;

Considérant le projet du demandeur de permettre certains projets de développement sur une base de projets intégrés ;

Considérant que le projet aurait de nombreux impacts sur le développement de Bedford dans son ensemble ;

Considérant qu'il y a lieu de faire une réflexion complète de la demande, et de la portée de celle-ci sur le territoire de Bedford ;

Considérant que monsieur Samuel Grenier a fourni quelques exemples de la façon dont certaines autres municipalités gèrent ce type de demande ;

Considérant que la Ville de Bedford dispose encore de nombreux espaces disponibles à des fins de construction ;

Considérant qu'il n'est pas opportun pour le voisinage de permettre certaines constructions en arrière-cours.

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal, tel que recommandé par le CCU, n'accède pas à la demande de modification réglementaire en intégrant des normes de projets intégrés.

ADOPTÉE

21-07-248

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement 736 sur les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant le règlement 668-05**

Le conseiller Normand Déragon donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement 736 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant le règlement 668-05.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 736 concernant les ententes sur les travaux municipaux et abrogeant le règlement 668-05.

ADOPTÉE

21-07-249

**Autorisation de paiement - Denexco**

Considérant l'octroi d'un contrat à « Les Entreprises Denexco Inc. » pour les travaux de remplacement des services municipaux de la rue Philippe-Côté en 2021, et ce, en vertu de la résolution 21-03-89 et pour un montant de 772 028,96\$ incluant les taxes ;

Considérant le coût additionnel pour enlever une portion de la voie ferrée et abaisser la traverse d'environ 12"po. ainsi que de refaire le pavage de façon à adoucir la pente de la traverse à l'intersection des rues Principale et Philippe-Côté tel que décrit dans l'Avenant 006 pour un montant de 5 682,29\$ incluant les taxes ;

Considérant le coût additionnel pour l'enlèvement du poteau de signalisation et de sa base de la traverse de voie ferrée ainsi que la réparation en pavage tel que décrit dans l'Avenant 007 pour un montant de 623,90\$ incluant les taxes.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise, tel que recommandé par la firme Tetra Tech, le paiement du décompte No.2 à « Les Entreprises Denexco Inc. » au montant de 273 788,50\$ (incluant les taxes).

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-250

**Autorisation de paiement – Garage Lague Ltée**

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 18 064.26 \$ taxes incluses à Garage Lague Ltée pour des frais de réparation et d'entretien du camion-citerne portant le numéro 1461.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-251

**Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 248 704,58 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 6 juillet 2021.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-07-252

**Autorisation de procéder à un évènement sur le terrain de l'Exposition de type « Rallye »**

Considérant la demande reçue afin de pouvoir procéder à un évènement sur le terrain de l'Exposition « Rallye A & M » le samedi 11 septembre 2021 ;

Considérant que l'évènement est organisé afin d'amasser des fonds pour la participation de Martin Lusignan et André Smith à L'Expédition des Premières Nations, une épopée de 4500 km en motoneige qui a comme but de rendre hommage à Joyce Echaquan, aux femmes autochtones disparues et assassinées ainsi que sensibiliser la province au racisme envers les Autochtones, qui aura lieu du 18 février au 4 mars 2022 ;

Considérant que l'autorisation pour un permis d'alcool à des fins de vente sur le terrain de l'Exposition ainsi que l'accès aux toilettes du Centre Georges-Perron a été également demandé ;

Considérant qu'une permission d'inclure le stationnement en face de l'église catholique de Bedford dans leur trajet du Rallye a été déposé car il y aura un kiosque avec des bénévoles sur place pour y animer l'arrêt et pour s'assurer de son bon déroulement.

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise l'accès aux toilettes du Centre Georges-Perron durant cet évènement.

Que ce conseil autorise également d'inclure le stationnement de l'église catholique de Bedford dans leur trajet afin d'y installer un kiosque de bénévole pour y animer l'arrêt et de s'assurer de son bon déroulement.

Que ce conseil autorise Martin Lusignant et André Smith à procéder à un évènement de type « Rallye » ainsi que se munir d'un permis d'alcool à des fins de vente sur le terrain de l'Exposition le 11 septembre 2021 et ce aux conditions suivantes :

1. Cette autorisation est valide pour l'année 2021 seulement et peut être renouvelée sur présentation d'une demande ;
2. Pendant la période de pandémie du coronavirus, cet évènement pourra avoir lieu que si elle est explicitement autorisée par le gouvernement ;
3. Tous règlements municipaux applicables devront être respectés

ADOPTÉE



21-07-253

La conseillère Mona Beaulac se retire à 19h35

**Demande de commandite – Bedford Cruise-In**

Considérant que le comité organisateur du Bedford Cruise-In tiendra, le dimanche 5 septembre prochain, une exposition de voitures antiques, classiques et modifiées ;

Considérant qu'afin de continuer la gratuité des participants et visiteurs, le comité organisateur sollicite la Ville pour un appui financier de 1 000 \$ afin de faire de la publicité et promotion de l'événement dans la région ;

Considérant qu'afin d'assurer le bon fonctionnement dudit événement, le comité organisateur demande également la contribution de la Ville pour :

- L'autorisation de fermer la rue Principale, entre la rue du Pont et la rue Philippe-Côté, et ce, entre 8h et 18h ;
- L'autorisation d'utiliser le stationnement municipal de la Place publique du Docteur Adrien-Tougas ;
- Fournir une copie de la couverture d'assurances de la municipalité pour la tenue dudit événement ;
- L'autorisation de la collaboration des travaux publics pour l'installation des pancartes de détour et les barricades afin de rediriger la circulation ;
- La participation des pompiers afin d'assurer la sécurité et la circulation aux intersections ci-haut mentionnées (si possible).

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin

Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise un appui financier au comité organisateur du Bedford Cruise-In, d'un montant de 500 \$, et ce, afin de leur permettre de faire la promotion de leur événement devant être tenu sur la rue Principale de Bedford le dimanche 5 septembre prochain.

Que ce conseil demande au comité organisateur de justifier la bonification supplémentaire de 500 \$ et autorise le directeur général à verser ce montant si cette bonification est justifiée.

Que ce conseil propose à Bedford Cruise-in de solliciter les municipalités avoisinantes à des fins de commandites.

Que ce conseil donne l'autorisation de fermer la rue Principale, entre les rues du Pont et Philippe-Côté, entre 8h et 18h pour la tenue de l'événement.

Que ce conseil demande de la sécurité supplémentaire à l'intersection de la rue Philippe Côté et Principale.

Que ce conseil donne l'autorisation d'utiliser le stationnement municipal de la Place publique du Docteur Adrien-Tougas ;

Que ce conseil accepte de fournir une copie de la couverture d'assurance ;

Que ce conseil autorise la collaboration des travaux publics pour le positionnement et la récupération des pancartes de détour et les barricades afin de rediriger la circulation. La mise en service de la signalisation et sa mise hors service sera assurée par les pompiers qui sont autorisé à assurer la sécurité et la circulation auxdites intersections des rues du Pont et des Pins.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

La conseillère Mona Beaulac regagne son siège à 19h40

21-07-254

**Autorisation de passage sur le réseau routier du territoire de Bedford – Journée cycliste du Lac Champlain**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise la tenue d'une partie de la Journée cycliste du Lac Champlain sur une partie du réseau routier de la ville de Bedford, le samedi 25 septembre 2021.

Que ce conseil accepte de que la Ville de Bedford assure la sécurité en collaboration avec la Sureté du Québec.

Que ce conseil désigne Richard Joyal, directeur général comme étant le représentant de la Ville pour la finalisation de l'entente avec l'organisme.

ADOPTÉE

21-07-255

**Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié jeudi le 1<sup>er</sup> juillet sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Aucune question n'a été reçue.

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

21-07-256

**Levée de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que la séance soit levée à 19h46

ADOPTÉE

---

 Yves Lévesque, Maire

---

 Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier